

Justice sociale ou lutte des classes ?

PAR
MARC FLEURBAEY*

Il existe une apparence d'antinomie entre la tradition marxiste et les théories de la justice sociale. Alors que la tradition marxiste concentre son attention sur la dynamique sociale et l'évolution de la nature des différentes classes et des rapports entre elles, les théories de la justice font rarement référence à la notion de classe sociale et adoptent un point de vue strictement individualiste pour évaluer les sociétés. À cela s'ajoutent d'autres différences que cet article propose de passer en revue.

La tradition marxiste analyse l'évolution des sociétés existantes et reste vague à propos des sociétés futures, alors que les théories de la justice s'intéressent à un idéal sans chercher à établir un lien précis avec l'existant. La tradition marxiste évite le discours normatif, les théories de la justice sont essentiellement normatives. Vues du côté marxiste, les théories de la justice ont donc une allure typiquement petite bourgeoise : individualisme, ignorance de la lutte des classes, recherche d'un compromis optimal... Le fait que de nombreux auteurs qui ont développé les théories de la justice proviennent du marxisme (Gerald Cohen, John Roemer, Philippe van Parijs) peut alors être perçu comme ajoutant à la liste des déviations doctrinales et des compromissions idéologiques.

On défendra ici la thèse selon laquelle les théories de la justice viennent au contraire combler des lacunes du marxisme, et que c'est ce qui fait leur caractère attractif pour la pensée progressiste contemporaine. Cependant, on peut en effet critiquer certains aspects des théories de la justice en s'appuyant sur des apports du marxisme, et le concept de classes sociales peut servir de référence à certaines de ces critiques. Mais on aboutira alors à une critique interne des théories de la justice plutôt qu'à un rejet de l'approche dans son ensemble.

● Du marxisme à la justice sociale

La réticence du marxisme à aborder les questions éthiques peut être critiquée comme reflétant une regrettable hypocrisie. L'association intime du marxisme à des mouvements politiques révèle de façon évidente que la pensée marxiste n'est pas simplement une froide analyse du réel, mais également une critique normative des défauts de la société actuelle et une

* Économiste

ébauche des tendances souhaitables pour la société à venir. La tendance des marxistes à cacher leur éthique derrière une analyse du mouvement historique est à la fois indéfendable et dangereuse. Indéfendable car le mouvement historique peut aller dans le bon sens mais aussi dans le mauvais sens. Même si l'on estime que le communisme est l'avenir du capitalisme, cela ne nous dit pas s'il faut l'espérer ou le redouter. À long terme, il est établi que l'espèce humaine disparaîtra. Faut-il pour autant chercher à hâter cette échéance? La tendance à dissimuler l'éthique sous l'analyse n'est pas seulement indéfendable, elle est aussi dangereuse car il est plus facile d'imposer une analyse, sur la foi des experts, qu'une éthique, et le comportement sectaire et doctrinaire de nombreux courants marxistes trouve peut-être sa source dans ce statut refoulé du normatif.

L'action politique a besoin de repères éthiques, qu'on le veuille ou non. Il faut définir des buts, et savoir pourquoi ces buts sont désirables. Les théories de la justice ont le mérite d'aborder franchement la question de la définition des objectifs sociaux, et d'assumer complètement le statut normatif d'un tel questionnement. Les fondements mêmes du discours normatif sont sujets à débat. Certains auteurs espèrent pouvoir tirer, à la manière kantienne, des enseignements substantiels à partir de purs raisonnements logiques fondés sur des prémisses minimales. D'autres admettent que les valeurs auxquelles ils se réfèrent sont simplement puisées dans la culture ambiante ou dans une vision basique de l'harmonie sociale. La réflexion normative, dans les théories de la justice, concerne principalement les formes de la société vers laquelle on veut tendre, mais cette réflexion a aussi vocation à traiter des moyens pour y parvenir.

Dans une perspective normative, l'individualisme affiché par les théories de la justice est à mettre à leur crédit. L'unité de base de l'évaluation de la situation d'une population est bien l'individu, et non pas le groupe social. Une théorie normative qui voudrait le bien de certains groupes et serait prête à lui sacrifier le bien-être des membres de ces groupes serait inacceptable. Il est indispensable d'examiner le sort de chaque individu avant de porter un jugement sur une société donnée. Cet individualisme est peu contraignant et est compatible avec diverses façons de faire la synthèse des situations individuelles pour porter un jugement d'ensemble. À un extrême de la gamme des synthèses possibles, on trouve les approches de type utilitariste (Jeremy Bentham), qui définissent le « bien-être social » comme la somme du bien-être des différents individus. Si le sacrifice de certains individus augmente suffisamment le bien-être d'autres individus pour que le bien-être social global s'en trouve accru, ces approches le jugeront souhaitable. Les utilitaristes ne craignent guère d'aboutir, en pratique, à de telles conclusions dans la mesure où il est peu plausible qu'un sacrifice des plus pauvres apporte des gains si substantiels aux plus riches que la somme sur l'ensemble de la population s'en trouve augmentée. Mais la possibilité de cautionner une redistribution à l'envers est réelle, en particulier lorsque les individus ont des capacités inégales à tirer parti des ressources, et cela met en doute la valeur de cette approche. S'opposent à ce risque sacrificiel les approches égalitaristes, qui évaluent une situation

sociale à partir de la situation des plus défavorisés, et qui font donc, pour paraphraser Marx, de l'épanouissement de chacun la condition de l'épanouissement de tous. L'auteur qui a le plus marqué l'égalitarisme récent est John Rawls, qui a eu le mérite de défendre avec vigueur l'égalité dans un environnement intellectuel où dominait l'utilitarisme.

Certains prétendent parfois s'inspirer de la théorie de Rawls pour substituer la notion d'équité à celle d'égalité et pour arguer que les inégalités qui bénéficient à tous sont justes et acceptables, ce qui permet de penser qu'une partie des inégalités de la société actuelle sont bonnes dans la mesure où elles sont associées au dynamisme de l'économie capitaliste, dynamisme qui est source d'emplois et profite ultimement à l'ensemble de la population. Tout est truqué et inexact dans cette récupération anti-égalitaire de Rawls. En premier lieu, opposer équité à égalité, deux mots qui ont la même racine étymologique, est incongru. Il existe une théorie économique de l'équité, par exemple, où tous les concepts sont directement rattachés à l'idée d'égalité. En deuxième lieu, il est inexact que les inégalités qui bénéficient à tous sont justes. Rawls,

Certains prétendent parfois s'inspirer de la théorie de Rawls pour substituer la notion d'équité à celle d'égalité et pour arguer que les inégalités qui bénéficient à tous sont justes et acceptables.

comme la plupart des égalitaristes, ne défend certes pas un égalitarisme absolu qui produirait un nivellement par le bas, et il définit le meilleur état social comme celui où les plus défavorisés de la société sont dans la meilleure situation possible. Il peut donc y avoir ou non des inégalités dans le meilleur état social, c'est une question empirique. Mais la priorité qui est ainsi accordée aux plus défavorisés est

extrêmement exigeante, elle aboutit très certainement à une remise en cause radicale des inégalités actuelles, et ne peut servir de caution à n'importe quelle inégalité nouvelle qui bénéficierait légèrement aux plus défavorisés de la société actuelle. En outre, l'évaluation de la situation des plus défavorisés ne peut se faire simplement en termes de revenu, mais doit comprendre aussi la prise en compte de leur statut social, de leur autonomie, de leur accès à tous les postes de responsabilité. Si l'on mesure la situation des individus de façon suffisamment complète, il est bien rare de trouver des inégalités qui ne nuisent en aucune façon à ceux qui sont au bas de l'échelle.

Un concept qui joue un rôle important dans certains usages normatifs du marxisme est celui d'exploitation. Mais la justice sociale ne peut être conçue simplement comme l'absence d'exploitation. Marx lui-même a noté qu'une pure proportionnalité entre travail et consommation néglige les besoins inégaux des personnes. La théorie économique de l'équité a par ailleurs montré que, même pour des personnes aux besoins homogènes, la proportionnalité entre travail et consommation n'est pas la seule répartition équitable possible de la production collective. Par exemple, l'accès de tous à un même budget comportant un revenu inconditionnel et une rémunération uniforme des heures de travail peut paraître tout aussi justi-

fié, bien qu'en termes de valeur-travail, ceux qui travaillent peu « exploitent » ceux qui travaillent beaucoup. Au total, un concept d'exploitation en termes de travail n'apparaît utile que pour décrire l'injustice flagrante d'une société où une minorité privilégiée cumule loisir et richesse aux dépens d'une majorité pauvre et laborieuse. Mais le consensus chez les théoriciens de la justice est que la définition de la justice sociale ne peut guère s'inspirer du concept d'exploitation, en tout cas dans sa version marxiste.

● La société juste est-elle sans classes ?

Les théories de la justice qui cherchent à définir un état social souhaitable en s'appuyant sur le principe d'égalité, à la suite de Rawls, sont assez variées. Deux principales écoles s'affrontent. L'une, dont les principaux auteurs sont John Rawls, Ronald Dworkin et Philippe van Parijs préconise l'égalité des ressources mises à la disposition des individus sur l'ensemble de leur vie. Il ne s'agit pas simplement des ressources matérielles ordinaires, et Rawls par exemple inclut dans la liste des ressources de base les droits fondamentaux, les pouvoirs et prérogatives des postes de responsabilité, et les différents aspects de statut social. Si le terme de ressources est mis en avant, plutôt que celui de condition sociale, c'est parce que ces auteurs insistent sur une sorte de division du travail entre la société et l'individu. La société veille à ce que chacun ait sa juste part de ressources, et il reste alors à l'individu la charge d'utiliser ses ressources pour mener sa vie comme il l'entend, selon ses buts personnels. La dimension libérale (au sens américain de respect de la morale individuelle) de ces théories est essentielle et conduit ces auteurs à insister sur l'autonomie des individus dans la formation et la réalisation des buts personnels.

L'autre école, dont les principaux auteurs sont Richard Arneson, Gerald Cohen, John Roemer et Amartya Sen défend l'égalité des opportunités. L'accent sur la responsabilité individuelle y est encore plus marqué que chez les auteurs précédents, l'idée étant ici de donner à chacun les mêmes opportunités, et de veiller à ce que les inégalités finales soient seulement (ou dans toute la mesure possible, car l'égalité parfaite des opportunités n'est pas réalisable) le produit des libres choix individuels.

Y aurait-il des classes sociales dans la société idéale définie de façon plus ou moins abstraite par ces théories générales? Il n'est pas aisé de répondre à cette question. Considérons par exemple l'égalité des opportunités. Une telle égalité semble a priori compatible avec n'importe quel degré d'inégalités finales. Ainsi, on pourrait imaginer que la société comporte des maîtres et des esclaves, et qu'à l'âge de vingt ans chaque individu ait une chance égale de devenir maître ou esclave, la décision étant prise à trente ans en fonction du comportement de l'individu dans la décennie qui a précédé. Une telle société aurait des classes sociales très marquées, même si l'égalité des opportunités atténuait grandement la division sociale : chaque individu ne pourrait reprocher à personne d'autre qu'à lui-même son statut final, et il n'y aurait aucune transmission familiale du statut. Cette possibilité semble en fait bien théorique, car pour garantir l'égalité effective des opportunités à chaque individu, il est vraisemblable-

ment nécessaire de maintenir une forte égalité des conditions sociales des familles. Même si l'égalité des opportunités est donc théoriquement compatible avec la présence de classes sociales, on peut penser qu'aucune société de classe n'est en mesure de réaliser une véritable égalité des opportunités, ni même de donner aux plus défavorisés les meilleures opportunités. Cela est toutefois une question empirique, et l'on peut conserver un regard critique sur une approche qui est, du point de vue théorique, peu regardante sur les inégalités finales.

L'approche en termes de ressources laisse aussi les individus responsables de l'organisation de leur vie personnelle, mais limite les conséquences de cette responsabilité à l'usage des ressources dont l'égalité est garantie. Cependant, il semble bien que chez certains auteurs, tels que Dworkin, il n'est pas exclu que certains individus gaspillent leurs ressources au début de leur vie adulte et doivent affronter des conditions difficiles par la suite. En outre, ces auteurs sont peu diserts sur les rapports sociaux dans le travail, et tendent à se focaliser sur les ressources matérielles ordinaires, à la manière de van Parijs qui semble accepter le capitalisme et réduit l'égalité des ressources à la fourniture universelle d'une allocation inconditionnelle tout au long de la vie. L'un des objectifs de cette allocation universelle est de permettre aux individus d'échapper s'ils le souhaitent aux contraintes du marché du travail, mais l'existence même du rapport salarial n'est pas remise en cause. C'est Rawls qui propose la définition la plus riche des ressources, en mentionnant explicitement les pouvoirs et prérogatives des postes de responsabilité, ainsi que « les bases sociales du respect de soi-même », à côté du revenu et de la richesse matérielle. Une lecture généreuse de Rawls peut donc voir dans l'égalité des ressources selon cet auteur une exigence de transformation importante des relations sociales, conduisant à une grande égalité de statuts et de pouvoir dans tous les domaines, y compris dans la sphère productive. Mais Rawls lui-même n'a guère approfondi cet aspect de la notion de ressources, et a suggéré qu'un capitalisme plus égalitaire et accompagné d'un bon État-Providence pouvait éventuellement satisfaire aux principes de justice de sa théorie.

● Les limites des théories de la justice sociale

On peut donc faire grief aux théories de la justice de ne pas accorder toute l'attention qu'il faudrait aux relations sociales et aux rapports de pouvoir, et d'ignorer ainsi le concept de domination issu du marxisme. L'idée que la société fournit des ressources et que les individus utilisent ces ressources dans leur sphère privée, selon leurs objectifs propres, trahit une représentation bien naïve de la vie sociale et individuelle. La vie d'un être humain n'est pas une simple consommation de ressources, mais bien plutôt une succession d'activités, dont certaines seulement sont isolées, tandis que les plus déterminantes sont relationnelles. Ces dernières mettent en jeu les institutions sociales, et posent la question du partage du pouvoir, de l'égalité de statut, de l'interdépendance des bénéfices obtenus par chacun. Les théories de la justice abordent le problème du pouvoir principalement dans sa dimension purement politique, en négligeant largement les relations

sociales au travail ou dans d'autres contextes associatifs (famille, associations...). Elles insistent sur l'égalité du statut de citoyen mais négligent les inégalités de statut dues au rôle occupé dans les activités non politiques. Elles ignorent purement et simplement l'évaluation des relations plus ou moins compétitives ou coopératives qui régissent les interactions économiques. La réflexion sur la société juste ne devrait pourtant pas laisser de côté ces questions importantes. Cependant, il n'y a aucun obstacle de fond qui interdise d'enrichir les théories de la justice dans ces directions. Il suffit de mieux enregistrer la façon dont les relations sociales affectent les situations individuelles pour remédier à ces lacunes et pour s'assurer que l'égalité recherchée implique une réelle égalité des conditions sociales.

Ces théories négligent aussi l'importance du social en oubliant que les relations sociales façonnent les individus et déterminent de façon essentielle leur perception de la vie et leurs objectifs personnels. Elles ont tendance à poser le problème de la justice en voyant les individus comme des monades

aux objectifs personnels bien définis et dont les conflits d'intérêts seraient simplement résolus, de façon impartiale, par un partage égal des ressources disponibles. Si l'on admet que les objectifs individuels eux-mêmes sont influencés par la société dans laquelle les individus sont formés, le problème de la justice sociale se complique un peu. Les différents auteurs ne sont pas complètement naïfs à ce

Si l'on admet que les objectifs individuels eux-mêmes sont influencés par la société dans laquelle les individus sont formés, le problème de la justice sociale se complique un peu.

sujet, et Rawls espère ainsi que le fait de vivre dans une société juste devrait contribuer à faire de la justice même un objectif personnel des individus, contribuant à renforcer la stabilité des institutions. Dworkin fait de l'équité dans le partage des ressources un élément essentiel d'une vie réussie pour tout individu. Mais la problématique fondamentale reste celle d'une société fournissant aux individus les moyens de satisfaire leurs buts personnels. Cela conduit en particulier ces auteurs à ignorer largement les conditions de justice qui pourraient concerner les mécanismes mêmes de formation des objectifs individuels. On sait que la capacité d'un individu à réfléchir sur sa philosophie de la vie est fortement conditionnée par la formation qu'il reçoit au cours de sa vie, ou les influences qu'il subit. Une société juste ne doit-elle pas satisfaire certaines conditions particulières à propos de ces différents types de formation ou d'influence? Là encore, il n'est pas très difficile d'amender les théories de la justice pour prendre en compte ces éléments complémentaires.

En prolongeant cette problématique, une critique un peu plus radicale peut aussi être formulée, mais celle-ci ne peut plus guère s'inspirer directement du marxisme. Elle concerne la séparation qui est faite par les théories de la justice entre la définition de la société juste et celle, plus générale, de la société souhaitable. Ces théories s'attachent à définir la justice, c'est-à-dire

la résolution des conflits d'intérêts entre les individus, et se gardent d'évoquer les questions plus larges de définition de ce qui fait une vie réussie à l'échelle individuelle comme au niveau social. Cette séparation répond au souci d'éviter les questions normatives les plus difficiles (on peut y voir une certaine parenté avec la réticence marxiste à propos du normatif) et d'éviter toute incursion dans les questions de morale individuelle. Mais une telle séparation entre le « juste » et le « bon » est artificielle. Quand un individu forme des projets de vie, ces projets concernent à la fois ses activités isolées et ses activités sociales, lesquelles sont conditionnées par les institutions sociales en vigueur. Quand une collectivité définit ses projets communs, elle délimite le champ des projets individuels. Le projet de vivre des rapports égalitaires dans une société paisible concerne-t-il la morale individuelle ou la justice sociale? Quid du projet d'accumuler le maximum de richesse, du projet de défendre la pureté de la race blanche, ou du projet de devenir célèbre? Si l'on revient à la motivation première d'une réflexion normative, qui est de guider l'action politique, il apparaît insuffisant de définir seulement une caractéristique particulière de la société souhaitable, la justice distributive. En poursuivant uniquement l'objectif de justice, on risque d'être aveugle aux possibles conséquences néfastes de certaines politiques, dans d'autres registres. L'action politique a en réalité besoin d'une ébauche générale de la société que nous pouvons souhaiter.

Cela suppose d'aborder aussi des questions de morale individuelle. Par exemple, le libéralisme affiché par les théoriciens de la justice pourrait quitter sa neutralité vis-à-vis des buts individuels pour devenir plus offensif, comme le propose le philosophe Joseph Raz. L'autonomie individuelle, entendue au sens complet d'une maîtrise de soi-même et de sa vie, pourrait ainsi devenir un objectif à rechercher, y compris en adoptant des politiques qui promeuvent explicitement cette valeur et vont à l'encontre des idéologies fondées sur la soumission et l'obéissance. Un autre exemple peut être trouvé à propos du développement durable. Le projet de donner à nos descendants un écosystème viable, projet qui relève assez directement de la justice (intergénérationnelle), concerne aussi la façon dont, au niveau individuel et collectif, nous envisageons la consommation matérielle et son rôle dans la satisfaction de nos objectifs personnels.

Le marxisme prétendait ne poser que la question « quel est le mouvement historique? ». Les théoriciens de la justice posent la question « qu'est-ce qu'une société juste? ». Il reste à développer une approche qui ose affronter la question : « quelle société voulons-nous? ». ●